



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

GESTION DE CRISE



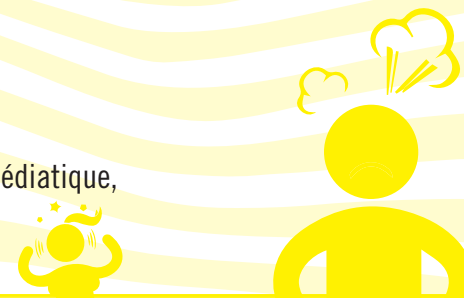
LES BONS RÉFLEXES

JANVIER 2019

QU'EST-CE QU'UNE CRISE ?

Une crise peut se définir comme :

- une situation aiguë, difficile à gérer, ayant des conséquences importantes et/ou durables,
- une situation où une organisation fait face à des problèmes critiques et se trouve brutalement sur le devant de la scène médiatique,
- un processus perçu comme complexe, dynamique, peu maîtrisable, laissant peu de temps de réaction.



IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DE CRISE

IL EXISTE PLUSIEURS CATÉGORIES D'ÉVÉNEMENTS SUSCEPTIBLES DE CONDUIRE À UNE SITUATION DE CRISE :

TECHNOLOGIQUES

- Incident nucléaire
- Source(s) radioactive(s), rayonnement non contrôlé
- Transport de matières dangereuses

- Manipulations en laboratoire
- Fuite de gaz
- Panne informatique majeure
- Cyber attaque massive

ACTION HOSTILE OU MALVEILLANTE

- Mouvements de foule
- Alerte à la bombe
- Attentat
- Séquestration
- Agression physique
- Dégradation
- Vol, intrusion en zone sensible
- Occupation des locaux
- Prise d'otage(s)

NATURELS

- Inondation
- Tempête
- Episode neigeux majeur
- Grand froid durable
- Incendie
- Séisme, glissement de terrain

SANITAIRES

- Maladie infectieuse
- Pandémie (grippe H1N1, SRAS...)
- Urgence psychiatrique
- Accident avec blessés
- Décès traumatique
- Suicide



GESTION DE CRISE

LE PILOTAGE DE LA CRISE, À L'ÉCHELON CENTRAL, SE FAIT EN LIAISON PERMANENTE AVEC L'ÉCHELON LOCAL.

COMPOSITION DE LA CELLULE DE CRISE EN CENTRAL

- Président de l'université
- Première vice-présidente
- Direction générale des services (DGS, DGSA)
- Cabinet du président
- Secrétaire générale (SG)
- Directeur de la communication
- Directeur de la logistique interne (DLI)
- Directeur du patrimoine immobilier (DPI)
- Directeur adjoint de la prévention, de la sécurité et de l'environnement (DPSE)
- Responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI)
- Médecin Santé au travail
- Directrices du SUMMPS



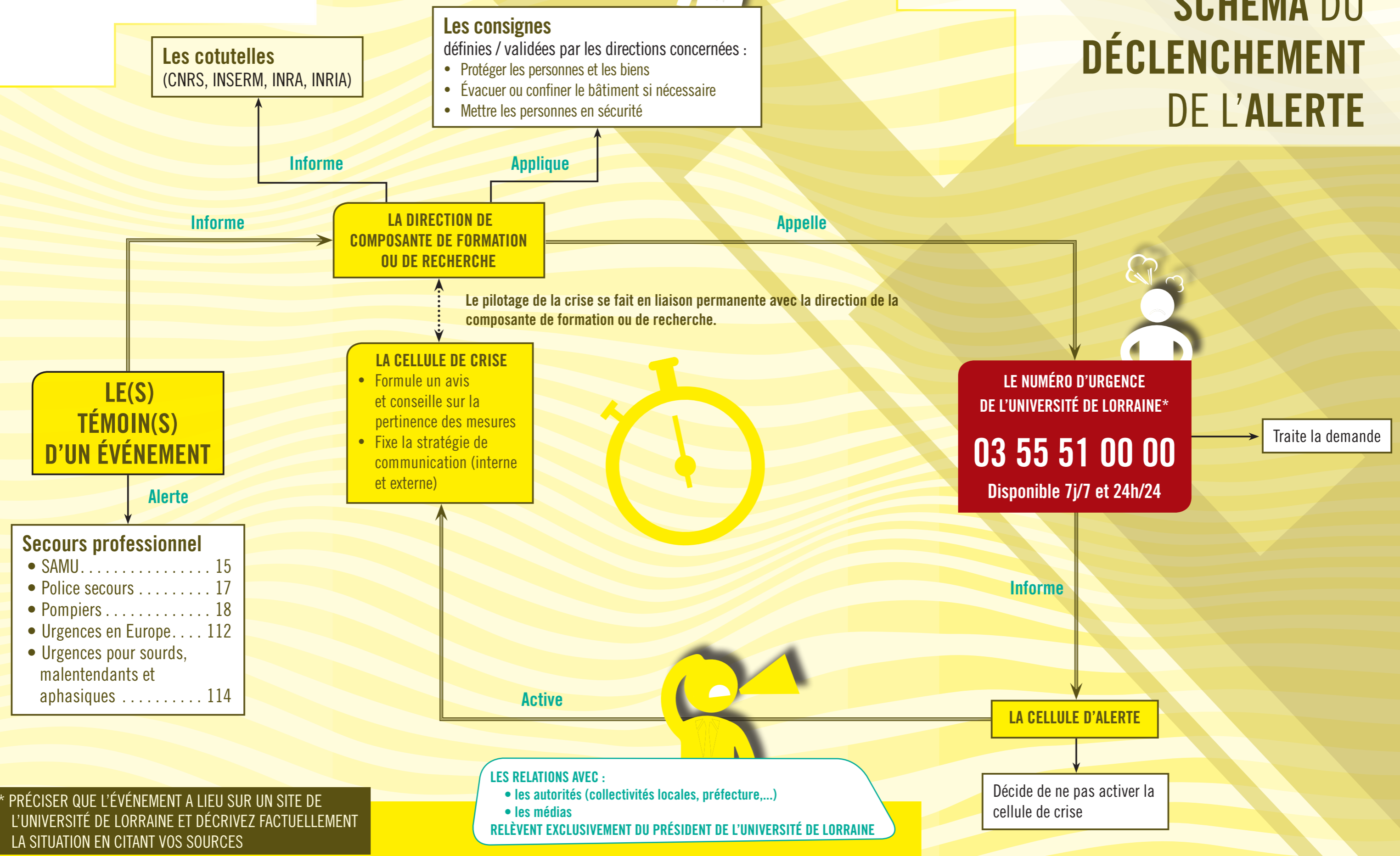
COMPOSITION DE LA CELLULE DE CRISE EN LOCAL

- Directeur de la composante concernée
- Gestionnaire de site
- Responsable administratif ou secrétaire général
- Responsable du service technique de site
- Assistant de prévention (AP)
- Responsable local de la communication



GESTION DE CRISE

SCHÉMA DU DÉCLENCHEMENT DE L'ALERTE



* PRÉCISER QUE L'ÉVÉNEMENT A LIEU SUR UN SITE DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE ET DÉCRIEZ FACTUELLEMENT LA SITUATION EN CITANT VOS SOURCES

CONDUITE À TENIR EN CAS DE CRISE

1 PROTÉGER LES PERSONNES ET LES BIENS

- SAMU. 15
- Police secours 17
- Pompiers 18
- Urgences en Europe. 112
- Urgences pour sourds,
malentendants et aphasiques 114

2 METTRE LES PERSONNES EN SÉCURITÉ ET ÉVACUER OU CONFINER LE BÂTIMENT SI NÉCESSAIRE

3 APPELER LES DIRECTIONS DE COMPOSANTES / LABORATOIRES

4 EN L'ABSENCE DE DIRECTION OU DE RESPONSABLES, INFORMER L'ÉTABLISSEMENT

en téléphonant au 03 55 51 00 00

en vous référant
à l'Université de Lorraine.

LA CELLULE DE CRISE DÉFINIT LA STRATÉGIE
ET PREND LES DÉCISIONS, NOTAMMENT EN
MATIÈRE DE COMMUNICATION.

